

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

attribue le label EDUFORM
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 21 octobre 2021

Au GRETA de la Guadeloupe

de l'académie de Guadeloupe
Sis : Résidence les Cannelières
Morne l'Épingle
97139 LES ABYMES

n° Siret : 19971405600025

n° de Déclaration d'activité : 01973176997

n° d'enregistrement : 21-10-21Q05

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1*),
- bilans de compétences (L.6313-1 2*),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3*),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4*).

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾. Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA de la Guadeloupe avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail. La décision arrêtée le 5 novembre 2021 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°44 du 25 novembre 2021. Les validités du label et de la certification expireront le 4 novembre 2024.

Fait à Paris, le 25 novembre 2021.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
Le directeur général de l'enseignement scolaire
et de l'action pédagogique
et de la formation professionnelle
adjoint au directeur général



Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Fernand Balin - ANSE-BERTRAND
Collège Maurice SATINEAU - BAIE-MAHAULT
Collège Gourdeliane - BAIE-MAHAULT
Collège Jean JAURES - BAILLIF
Collège Joseph PITAT - BASSE-TERRE
Collège Fontaines Bouillantes - BOUILLANTE
Collège Germain Saint-Ruf - CAPESTERRE-BELLE-EAU
Collège Sylviane TELCHID - CAPESTERRE-BELLE-EAU
Collège Nelson MANDELA - CAPESTERRE
Collège Félix Aladin FLEMIN - DESHAIES
Collège Richard SAMUEL - GOURBEYRE
Collège Matéline - GRAND BOURG
Collège Grand-Bourg - GRAND BOURG
Collège Maryse CONDOÉ - LA DESIRADE
Collège Edmond BAMBUCK - LE GOSIER
Collège Appel du 18 Juin - LE LAMENTIN

Collège Général de Gaulle - LE MOULE
Collège Guénette - LE MOULE
Collège Alexandre ISAAC - LES ABYMES
Collège Aurélie LAMBOURDE - LES ABYMES
Collège Cité scolaire d'excellence sportive - LES ABYMES
Collège Raizat - LES ABYMES
Collège Saint-John PERSE - LES ABYMES
Collège Archipel des Saintes - TERRE DE HAUT
Collège Archipel des Saintes - TERRE DE BAS
Collège Charles de GAULLE - MORNE-A-L'EAU
Collège Félix EBOUE - PETIT-BOURG
Collège Maximilien VRECORD - PETIT-CANAL
Collège Jules MICHELET - POINTE-A-PITRE
Collège Sadi CARNOT - POINTE-A-PITRE
Collège Nestor De KERMADEC - POINTE-A-PITRE
Collège Front de mer - POINTE-A-PITRE

Collège Courboil - POINTE-NOIRE
Collège Port-Louis - PORT-LOUIS
Collège Rémy NAINSOUTA - SAINT-CLAUDE
Collège Alexandre MACAL - SAINT-FRANCOIS
Collège Albert BACLET - SAINT-LOUIS
Collège Eugène YSSAP - SAINTE-ANNE
Collège Olympie RAME DECORBIN - SAINTE-ANNE
Collège Bébel - SAINTE-ROSE
Collège Bois Rada - SAINTE-ROSE
Collège Les Roches gravées - TROIS-RIVIERES
Collège Suze ANGELY - VIEUX HABITANTS
LP Augustin ARRON - BAIE-MAHAULT
LPO Charles COEFFIN - BAIE-MAHAULT
LGT Gerville REACHE - BASSE-TERRE
LDM Raoul Georges NICOLO - BASSE-TERRE
LDM Paul LACAVE - CAPESTERRE-BELLE-EAU

LPO Hyacinthe BASTARAUD - GRAND BOURG
LDM Hôtelier Archipel Guadeloupe - LE GOSIER
LDM Bertène JUMINER - LE LAMENTIN
LP Louis DELGRES - LE MOULE
LGT Baimbridge - POINTE-A-PITRE
LGT Jardin d'Essai - LES ABYMES
LGT Félix PROTO - LES ABYMES
LPO Chevalier de Saint-Georges - LES ABYMES
LGT Faustin FLERET - MORNE-A-L'EAU
LP Gerty ARCHIMEDE - MORNE-A-L'EAU
LPO CARNOT - POINTE-A-PITRE
LPO de Pointe-Noire - POINTE-NOIRE
LPO Nord Grande-Terre - PORT-LOUIS
LDM DUCHARMOY - SAINT-CLAUDE
LGT Yves LEBDRGNE - SAINTE-ANNE
LGT Sonny RUPAIRE - SAINTE-ROSE

¹ Réglementation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : Décret n° 2017-2359 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1890 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-8-1 et D. 122-8-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

² Réglementation du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion : Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs